

# Nouvelles agrémentations

JUILLET - OCTOBRE 2025

## PROFESSIONNEL·LE·S

BERNARD Christophe	RTBF
COUNDOURIS Emmanuel	Trends Z
DELIMELLE Armelle	RCF Liège
JAKIEL Małgorzata	Télésambre
LIMA Patrick	RTBF
MITRAN Gabriel	Belga
MOTTARD Manon	Freelance
MOUYSET Pierre	L'Echo
PIRES Johanna	Ciné Télé Revue
RAYNAL Juliette	Freelance
ROUSSEL Jean	RTL-TVi
SCARPELLINI Manuela	Euronews
SEBBAHI Marwa	RTL Belgium
THONON Cindy	Freelance
ZIKOS Mikaël	Freelance

## STAGIAIRES

BOSSART Eric	Freelance
BRUWIER Guillaume	Freelance
COLIN DELVIG Marie	Contexte
DELLA MORA Marie-Gabrielle	Freelance
GLAMOCIC Margaux	Freelance
GUELTON Baptiste	Freelance
HERBOT Kenny	Freelance
JOHANNS Jan	Grenz-Echo
KREMER Lionel	Freelance
LAURENT Manon	Freelance
MILKOFF Benjamin	Contexte
MUREDDU Eleonora	Freelance
PRONIER Barbara	Clair-Obscur Productions
RIVIERE Pauline	RTBF
SAÏDI M'RABET Jamila	Freelance
SPILIOU Arnaud	Freelance
TOUKABRI Mehdi	Espace de Libertés
ZOLLO Anthony	Freelance

## COTISATION AJP

## RENOUVELEZ VOTRE AFFILIATION À L'AJP POUR L'ANNÉE 2026



Comme chaque année à cette période, nous vous invitons à verser votre cotisation à l'AJP sur le numéro de compte BE88 2100 7859 8041 avec en communication votre numéro d'agrémentation ou de stagiaire. Les montants pour 2026 (indexés) sont les suivants :

Journaliste professionnel·le indépendant·e	172 €
Journaliste professionnel·le salarié·e	189 €
Journaliste stagiaire	109 €
Collaborateur·ice de presse	134 €
Journaliste honoraire	115 €
Carte T	46 €

Les journalistes professionnel·les qui ne souhaitent pas être membres de l'AJP doivent néanmoins valider leur carte de presse pour l'année 2026.

Vignette carte de presse seule	70 €
Vignettes carte de presse et plaque auto	141 €

Va-  
et-  
vient

**CORRECTIF :** Une erreur s'est glissée dans la version imprimée de ce numéro. **Demetrio Scagliola** n'est pas pas rédacteur en chef de **21 News**. Il écrit des articles pour ce média. Il est rédacteur en chef du site batibouw.com. (corrigé le 25/11/2025)

**François Bailly** a quitté **RTL** où il occupait le poste de directeur de l'information depuis 2024, pour rejoindre le groupe Burson, spécialisé en relations publiques et communication.

## Commission d'agrémentation

La Commission d'agrémentation au titre de journaliste professionnel a été renouvelée pour les 4 prochaines années. La Commission est en charge de l'attribution (ou du retrait) du titre et elle procèdera au renouvellement quinquennal des documents, dès 2026. Elle est composée paritairement (éditeurs / journalistes), ses membres sont désignés par arrêté royal, sur proposition de l'AJP pour ce qui concerne les représentant·e·s des journalistes. Il y a aussi une Commission d'appel, présidée par un·e magistrat·e et également composée paritairement. Voici la liste des représentant·e·s des journalistes pour la période courant de septembre 2025 à 2029 :

1e instance – Membres effectif·ves : Marc BEAUCHELOT, journaliste SudInfo, Catherine JOIE, journaliste indépendante, Didier MALEMPRE, journaliste pensionné, François RYCKMANS, journaliste pensionné  
Membres suppléant·es : Michel DAMANET, photographe, pensionné actif, Sandro FAES, journaliste RTBF, Nicolas GASPARD, journaliste NGROUP, Frédéric SOUMOIS, journaliste indépendant

Commission d'appel – Membres effectif·ve·s : Jean-François DUMONT, journaliste pensionné ; Martine SIMONIS, Secrétaire générale AJP. Membres suppléants : Benoît TOUSSAINT, journaliste Belga ; Alain VAESSEN, journaliste pensionné.

Les représentant·e·s des éditeurs ainsi que de la magistrature sont listés sur [www.ajp.be/commissions-agrementation](http://www.ajp.be/commissions-agrementation).

Merci à toutes celles et ceux qui poursuivent leur mandat, ou qui l'exercent pour la première fois. Merci également à celles et ceux qui quittent la Commission, après avoir consacré du temps bénévole à l'agrémentation de leurs conœurs et confrères, particulièrement à Gabrielle LEFEVRE, qui a assuré de longues années la présidence de la Commission de 1e instance.

L'adresse de contact de la Commission est : [agrementation@ajp.be](mailto:agrementation@ajp.be). La secrétaire de la Commission est Laura Renard, joignable au 02 777 18 90.